

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00683 Numéro SIREN : 342 048 022 Nom ou dénomination : OUEST CROISSANCE
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2020 sous le numéro de dépôt 10277



KPMG Audit
7 boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes Cedex 3
France

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 03
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 13
Site internet : www.kpmg.fr

Ouest Croissance S.A.S.
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Déposé au Greffe
le 30 JUL. 2020
sous le N° 10277
RCS N° 878683

Exercice clos le 31 décembre 2019
Ouest Croissance S.A.S.
3, impasse Claude Nougaro - Bâtiment D - entrée D2 - ZAC Ar Mor Plaza -
44800 Saint Herblain
Ce rapport contient 20 pages
Référence : FN-202-25

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance,
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
7 boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes Cedex 3
France

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 03
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 13
Site internet : www.kpmg.fr

Ouest Croissance S.A.S.

Siège social : 3, impasse Claude Nougaro - Bâtiment D - entrée D2 - ZAC Ar Mor Plaza - 44800 Saint Herblain
Capital social : € 105 101 628

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée générale de la société Ouest Croissance S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Ouest Croissance S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 8 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à direction et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'appréciation suivante qui, selon notre jugement professionnel, a été la plus importante pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'appréciation ainsi portée s'inscrit dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les immobilisations financières, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2019 s'établit à 181 146 322 euros, sont évaluées à leur coût d'acquisition et dépréciées sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 2.3 de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la société pour identifier et évaluer les risques de moins-value ou de non-recouvrement sur ces immobilisations financières et à contrôler la cohérence des hypothèses et des méthodes retenues.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 8 avril 2020 adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



Ouest Croissance S.A.S.
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
20 mai 2020

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nantes, le 20 mai 2020

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Franck Noël
Associé

SITUATION AU 31/12/2019

ACTIF	31/12/2019	31/12/2018 V3	PASSIF	31/12/2019	31/12/2018 V3	31/12/2017
ACTIF IMMOBILISE	187 261 171	180 574 246	CAPITAUX PROPRES	208 395 529	202 172 932	174 516 562
- Actions, cap sousc non appelé	6 114 849	6 114 849	CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE	6 114 849	6 114 849	6 114 849
Immobilisations incorporelles	0	0	CAPITAL	98 986 779	98 986 779	98 986 779
- Logiciels	30 020	30 020	PRIME D'EMISSION	44 002 583	44 002 583	44 002 583
- Amortissements logiciels	(30 020)	(30 020)	PRIME DE FUSION	89 666	89 666	89 666
Immobilisations Corporelles	0	0	RESERVE LEGALE	5 964 311	4 382 792	4 051 053
- Installations générales	0	0	AUTRES RESERVES	28 411	28 411	28 411
- Amortissements installat générales	0	0	ACTIONNAIRES CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE	29 840 338	16 937 465	14 608 454
- Matériels de bureau & informatique	0	0	REPORT A NOUVEAU	0	0	0
- Amortissements mat bureau et informatique	0	0	RESULTAT EN ATTENTE D'AFFECTATION	23 368 591	31 630 387	6 634 766
Immobilisations Financières	181 145 322	174 459 397	AUTRES FONDS PROPRES	0	0	0
- Titres de participations	17 318	17 318	Avance régionale	0	0	0
- Actions non cotées	143 844 729	136 537 273	PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	335 058	502 587	0
- Provisions/actions non cotées	(16 256 163)	(13 768 501)	Autres provisions pour risques	335 058	502 587	0
- Actions cotées	0	0	DETTES	10 774 930	15 417 788	10 793 331
- Provisions/actions cotées	0	0	Emprunts et dettes financières divers	8 770 631	8 692 497	8 773 701
- Obligations convertibles	49 106 466	48 200 462	- Comptes courants et intérêts courus	8 770 631	8 682 497	8 773 701
- Provisions/obligations	(1 801 429)	(2 189 674)	- Concours Bancaires Courants	0	0	0
- Comptes courants	1 369 601	769 433	- Intérêts Bancaires sur concours bancaires courants	0	0	0
- Provisions/comptes courants	(257 695)	0	Dettes d'Exploitation	2 004 299	6 735 291	2 019 630
- Créances rattachées immo. financ.	5 398 015	5 213 792	- Dettes fourni. optes rattachés	2 004 299	2 190 503	1 736 482
- Provisions/créances	(274 771)	(320 705)	- Dettes diverses dividende à verser	0	0	0
ACTIF CIRCULANT	32 244 345	37 519 060	- Dettes sociales et fiscales	0	455 686	0
Créances	2 387 482	6 674 830	- Etat-TVA à payer	0	0	0
- Etat - Créances à recevoir	0	0	- Créiteurs divers	0	4 089 102	283 147
- Créances sociales et fiscales	104 579	39 820	Dettes/immobilisations	0	0	0
- Produits à recevoir	401 867	72 320	- Dettes fourni. d'immob	0	0	0
- Créances financières	57 856	6 635 010	COMPTES DE REGULARISATION	0	0	0
- Créances diverses	1 881 037	0	- Produits constatés d'avance	0	0	0
- Compte de régularisation	0	(72 320)	TOTAL PASSIF	219 505 516	218 093 307	185 309 893
- Autres : Depr des créances douteuses (Com Alu finance)	(57 856)	0				
Valeurs Mobilières Placement	0	0				
- FCP ATL REG	0	0				
- CDN	0	0				
- Intérêts courus sur CDN	0	0				
- SICAV	0	0				
- Nat Cash	0	0				
- Comptes à terme	0	0				
Disponibilités	29 856 863	30 844 230				
- A vue	29 856 863	30 844 230				
COMPTES DE REGULARISATION	0	0				
- Charges payées d'avance	0	0				
TOTAL ACTIF	219 505 516	218 093 307				

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2019[illegible]

Annexes aux Comptes Annuels

Le présent arrêté couvre 12 mois d'activité du 01/01/2019 au 31/12/2019
(les éléments chiffrés sont en k€)

- NOTE 1 PRINCIPES & METHODES COMPTABLES
- 1.1 Principes généraux
 - 1.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles
- NOTE 2 ACTIF IMMOBILISE : IMMOBILISATIONS FINANCIERES
- 2.1 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille -TIAP
 - 2.2 Créances rattachées aux immobilisations financières
 - 2.3 Provisions pour dépréciation des immobilisations financières
 - 2.4 Valeur estimative du portefeuille
 - 2.5 Evolution des immobilisations financières
 - 2.6 Portefeuille TIAP au 31 décembre 2019
- NOTE 3 ACTIF CIRCULANT
- 3.1 Créances
 - 3.2 Valeurs mobilières de placement
 - 3.3 Disponibilités
- NOTE 4 CAPITAUX PROPRES
- 4.1 Evolution du capital social
 - 4.2 Variation des capitaux propres
 - 4.3 Affectation du résultat de l'exercice
- NOTE 5 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES / CREANCES DOUTEUSES
- NOTE 6 DETTES
- 6.1 Emprunts et dettes financières diverses
 - 6.2 Dettes d'exploitation
- NOTE 7 COMPTE DE RESULTAT
- 7.1 Les produits d'exploitation
 - 7.2 Les produits de trésorerie
 - 7.3 Les coûts de fonctionnement
 - 7.4 Les opérations hors exploitation courante
 - 7.5 Impot sur les Sociétés
- NOTE 8 AUTRES INFORMATIONS
- 8.1 Informations sur les entreprises et parties liées
 - 8.2 Effectif et frais de personnel
 - 8.3 Engagement hors bilan
 - 8.4 Evènement survenu après la clôture de l'exercice : « covid-19 »

NOTE 1 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**1.1 Principes généraux**

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le règlement « ANC 2014-03 modifié », plan comptable générale applicable, ainsi que les règles et méthodes comptables, à savoir :

- > Continuité de l'exploitation,
- > Permanence des méthodes comptables,
- > Indépendance des exercices,
- > Respect de la règle de prudence,
- > Valorisation des éléments inscrits en comptabilité suivant la méthode des coûts historiques.

La société est une SCR ; elle bénéficie à ce titre d'un régime fiscal spécifique (notamment exonération d'Impôt sur les Sociétés).

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

1.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Les biens mobiliers sont amortis selon les durées d'utilisation présentées ci-dessous :

Biens	Durée d'utilité
Matériel de sécurité	6 - 10 ans
Matériel divers et informatiques	3 ans
Mobilier de bureaux	10 ans
Matériel de transport	3 - 5 ans

Concernant les immobilisations incorporelles, les logiciels sont amortis sur 3 ans et les frais de développement sont comptabilisés en charges.

	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations incorporelles		
- Logiciels	30	30
- Amortissements logiciels	-30	-30
<i>dont au cours de l'exercice</i>	0	0
Immobilisations corporelles	néant	néant

NOTE 2 ACTIF IMMOBILISE : IMMOBILISATIONS FINANCIERES**2.1 Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille (TIAP)**

Les Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille (TIAP) regroupent les investissements en fonds propres (ou assimilés) réalisés dans le cadre de l'activité de portefeuille.

Cette activité est définie comme celle qui consiste à investir tout ou partie de ses actifs dans un portefeuille de titres pour en retirer, à plus ou moins longue échéance, une rentabilité satisfaisante, et qui s'exerce sans intervention dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus.

Sont classés dans cette rubrique les actions, les obligations convertibles et les autres titres donnant accès au capital, tels que les obligations remboursables en actions, les obligations à bons de souscription d'actions, les bons de souscription d'actions, ces différentes valeurs mobilières pouvant être cotées ou non cotées.

Les autres interventions réalisées dans le cadre de l'activité de portefeuille, mais n'ayant pas la nature de titres, notamment les comptes courants, sont enregistrés séparément.

L'ensemble des titres de participation, TIAP et autres interventions compose le portefeuille de Ouest Croissance.

2.2 Créances rattachées aux immobilisations financières

Il s'agit des intérêts courus sur obligations et des intérêts courus sur C/C :

Créances rattachées aux immobilisations financières	31/12/2019	31/12/2018
Intérêts courus sur obligations	5 346	5 187
Intérêts courus sur comptes courants	53	27
	5 398	5 214

2.3 Provisions pour dépréciation des immobilisations financières

Pour les actions cotées, les dotations (ou reprises) de provisions pour dépréciation sont déterminées par différence entre le coût d'acquisition et le cours de clôture au 31 décembre de chaque année.

Pour les autres titres du portefeuille, les dotations ou reprises de provisions sont déterminées parallèlement à l'estimation de la valorisation du portefeuille. Le montant des dotations/reprises est défini en fonction des informations connues sur la situation générale de l'activité et des résultats de chacune des sociétés du portefeuille.

Les participations ayant fait l'objet d'une indemnisation suite à un appel en garantie auprès de BPI sont dépréciées à hauteur de l'indemnisation de façon à neutraliser la garantie appelée comptabilisée en produit.

Les reprises sur dépréciation constatent la diminution du risque antérieurement comptabilisé.

Les participations en procédure collective sont provisionnées à 100% ; elles sont radiées du portefeuille à réception d'un certificat d'irrecouvrabilité.

➡ cf 2.5 pour l'évolution de la dépréciation des immobilisations financières

2.4 Valeur estimative du portefeuille

Au 31/12/2019, le portefeuille est constitué pour la totalité de titres détenus dans des sociétés non cotées. L'estimation du portefeuille est réalisée en tenant compte de différents critères (situation nette comptable, multiples d'EBIT ou EBITDA,...). Elle correspond à une valeur appréciée au cas par cas en tenant compte de la situation générale de l'activité et des résultats de chacune des sociétés du portefeuille.

2.5 Evolution des immobilisations financières

Mouvement sur les immobilisations financières

	valeur brute comptable au 31/12/2018	acquisitions et augmentations	cessions et remboursements	valeur brute comptable au 31/12/2019
Filiales et participations				
TIAP	184 738	32 321	24 107	192 952
Actions cotées	0	0	0	0
Actions non cotées	136 537	21 370	14 062	143 845
BSA	1	0	0	1
Obligations	48 200	10 951	10 045	49 106
Sous-total	184 738	32 321	24 107	192 952
C/C	769	1 990	1 390	1 370
Créances rattachées	5 214	5 398	5 214	5 398
TOTAL	190 722	39 709	30 711	199 719

Evolution des dépréciations sur les immobilisations financières

	montant au 31/12/2018	dotations de l'exercice	reprises de l'exercice	montant au 31/12/2019
Filiales et participations				
TIAP	15 957	3 724	1 624	18 057
Actions cotées	0	0	0	0
Actions non cotées	13 769	3 175	687	16 257
BSA	0	0	0	0
Obligations	2 190	549	937	1 801
Sous-total	15 957	3 724	1 624	18 057
C/C	0	258	0	258
Créances rattachées	321	100	146	275
TOTAL	16 278	4 082	1 771	18 590

Etat des immobilisations financières en fin d'exercice

	valeur brute comptable au 31/12/2019	dépréciation au 31/12/2019	valeur nette comptable au 31/12/2019
Filiales et participations			
TIAP	192 952	18 058	174 894
Actions cotées	0	0	0
Actions non cotées	143 845	16 256	127 588
BSA	1	0	1
Obligations	49 106	1 801	47 305
Sous-total	192 952	18 058	174 894
C/C	1 370	258	1 112
Créances rattachées	5 398	275	5 123
TOTAL	199 719	18 590	181 129

Les immobilisations financières comptent également des parts sociales BPGO pour 18 k€.

En cas de cessions partielles des immobilisations financières, les plus ou moins values sont déterminées à partir de la méthode FIFO.

S C R - OUEST CROISSANCE

31 décembre 2019

2.6 Portefeuille TIAP au 31 décembre 2019

Tableau des filiales et participations (en k€)

Filiales et Participations	capital	autres capitaux propres	quote-part du capital détenu en % au 31/12/2019	valeur comptable des titres détenus brute	nette	obligations convertibles (valeur brute)	date dernier exercice	Chiffre d'affaires HT dernier exercice	résultat dernier exercice	dividendes encaissés dans l'exercice	observation
A. Renseignements détaillés sur chaque participation dont la valeur brute excède 1% du capital de Ouest Croissance											
1. Filiales (+ de 50% du capital détenus par Ouest Croissance)											néant
2. Participations (entre 10 et 50% du capital détenu par Ouest Croissance)											
AHD (azenn)	2 996	10 616	31,21	935	935	1 600	31/03/2019	703	5 248		investissement récent (juillet 2019)
AMANIA SHARE (cat amania)			16,33	2 171	2 171	0					
ASI	3 887	46	14,79	575	575	496	31/12/2018	66	564		
B2D DEVELOPEMENT (coudeyrat)	305	2 672	31,07	1 568	1 568	2 350	30/09/2019	438	186		
BEAUTY SUCCESS GROUP	66 072	-152	11,35	7 500	7 500	0	31/12/2018	650	138		
CETIH (bel'm)	7 393	75 456	10,64	9 514	9 514	0	31/08/2019	7 030	-2 529	133	
DMH (dedienne)	11 351	361	20,57	2 335	2 335	752	31/12/2018	616	166		
EASY CASH MNGT	6 303	212	15,33	966	966	500	31/12/2018	145	86		
EMERGENCE (avignon céramic)	2 781	3 316	35,85	997	997	513	31/12/2019	1 981	128		investissement récent (déc. 2019)
EUROPYPO (yp'o'camp)	9 666	-3 903	31,15	3 011	2 409	0	31/08/2019				
FZE (cartégie)			10,00	1 084	1 084	1 016					
GMD	3 580	504	16,87	625	625	125	28/02/2019	92	505		
HELIOANTE PARTICIPATION (LESCUYER)	7 450	6 794	25,49	1 899	1 899	1 429	31/12/2018	461	2 753		investissement récent (avril 2019)
HERA PARTICIPATIONS (otonomy)			23,08	640	640	960					
HOLUS (René Briend)	3 900	2 011	23,08	1 167	1 167	1 500	30/09/2019	447	575		
INTERCYCLE* FIN INTERCYCLES	4 500	3 629	29,33	1 320	1 320	0	31/08/2019	0	645		
JAT / SIDAMO	2 100	3 406	33,63	726	726	1 495	31/12/2018		852		
KORZENN (Leguellec)	4 655	3 932	23,63	1 100	1 100	0	31/12/2018	791	6		
LFP	184	5 940	11,48	2 601	1 048	0	31/12/2018	532	-817		
NAT&STRAT* NATURE ET STRATEGIE	7 327	2 942	15,20	4 500	4 500	0	31/12/2018	2 559	-61	15	
NEOFORM (s2im)	2 975	-4 676	38,39	2 520	1 764	2 208	31/12/2018	1 103	-2 004		
OGMIUS PARTICIPATION (bouvet ladubay)	5 746	4 547	30,28	3 441	3 441	0	31/03/2019	264	1 139		
OMIA	8 853	1 915	22,59	2 000	2 000	0	31/12/2018	545	1 563		
PHELIPPEAU (parabaule)	3 853	7 259	13,31	4 426	3 426	0	31/12/2018	1 583	-722		
PRIGENT (yprema)	15 567	2 119	11,33	1 764	1 344	0	31/12/2018	14 428	256	11	
PROTECT'HOMS	1 059	2 013	30,58	1 500	1 500	1 500	31/12/2018	20 905	252		
QOWISIO	534	-4 213	13,68	3 050	175	200	31/12/2018	2 327	-5 870		
SODIRDEUX (roller grill)	6 638	12 265	15,00	2 499	2 499	0	31/12/2018	602	2 691		
VEDETTES DE PARIS (ex Socasaine)	602	3 345	16,90	1 699	1 699	4 536	30/09/2019	11 470	1 154		
VIRGO 2007BI (Microsteel-Besnard)	6 141		22,61	1 400	1 400	600	31/12/2018	680	489		
ZOLUX	24 176	17 455	14,96	4 188	4 188	0	30/06/2019	60 304	1 224		

B. Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de Ouest Croissance

1. Filiales(+ de 50% du capital détenus par Ouest Croissance)		néant	
2. Participations (entre 10 et 50% du capital détenu par Ouest Croissance)	10 679	7 659	80
3. Autres Valeurs (- de 10% du capital détenus par Ouest Croissance)	59 398	53 369	442

NOTE 3 ACTIF CIRCULANT

3.1 Créances

Ce poste est principalement composé de produits à recevoir dans le cadre de la garantie BPI (indemnisation attendue sur moins-values réalisées sur cessions de portefeuille) ou des opérations de cession d'obligation intervenues fin décembre 2019.

	31/12/2019	31/12/2018
<u>CREANCES FISCALES</u>	<u>105</u>	<u>0</u>
- Impôts sur les sociétés	0	0
- Taxe professionnelle (solde CVAE)	105	0
<u>CREANCES FINANCIERES</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>CREANCES FINANCIERES DOUTEUSES</u>	<u>58</u>	<u>72</u>
Cession partielle Alu Finances (provisionnée à 100%, cf note 5)	58	72
<u>PRODUITS A RECEVOIR</u>	<u>402</u>	<u>40</u>
Couverture BPI MV s/cession AO et OC AUDEXIS	402	0
Dividendes à recevoir (2Fid, Fin. Du Roc)	0	40
<u>CREANCES DIVERSES</u>	<u>1 881</u>	<u>6 635</u>
Rembt partiel OC H3 Invest	0	74
Cession OC Lilial Care	0	166
Groupe Invest, crédit vendeur	67	67
Rembt partiel OC Financière St Lambert	0	70
Séquestre Cession actions Financière Legoupil	87	87
Cession OC Copex	0	202
Cession OC APDG	0	268
Cession actions Rema You	0	2 819
Cession OC Holus	0	1 959
Séquestre Cession actions Holding STRP	866	923
Cession AO et OC AUDEXIS	79	0
Cession AO BA2I TECHNOLOGIES	19	0
Cession AO INVESTO LACAUX	718	0
Cession FCPR THERMO INVEST	35	0
Int CCT GMD du 12/03/2019 au 31/12/2019	10	0
	2 445	6 747

3.2 Valeurs Mobilières de Placement (VMP)

Les valeurs mobilières de placements sont constituées de titres acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance dans le cadre du placement de la trésorerie disponible.

La valeur d'inventaire des VMP correspond au cours du dernier jour du mois de l'exercice.

Les plus ou moins values nettes réalisées sur les cessions des VMP sont enregistrées en produits ou en charges financières, la méthode utilisée étant la méthode FIFO.

	31/12/2019	31/12/2018
CDN	0	0
COMPTE A TERME DAT CASH CORPORATE 3 mois	0	0
INTERETS COURUS SUR CDN	0	0
NAT CASH	0	0
	0	0

3.3 Disponibilités

	31/12/2019	31/12/2018
DEPOTS EN BANQUE		
- A vue	29 857	30 844
	29 857	30 844

NOTE 4 CAPITAUX PROPRES

4.1 Evolution du capital social

	Nombre d'actions	Montant Capital	Opérations
1987/1988	10 000	1 524	Création
01/1990	15 000	1 143	Augmentation en numéraire ; partie appelée 50%
12/1990		1 143	partie appelée 50%
05/1992	10 000	1 524	Augmentation en numéraire
09/1993	10 000	1 524	Augmentation en numéraire
06/1995	2 863	436	Augmentation par incorporation de comptes courants d'associés
04/1997	14 467	551	Augmentation en numéraire ; partie appelée 25%
04/1998		1 654	partie appelée 75%
01/1998	22 500	3 430	Augmentation apport fusion + X Entreprise
11/1998	770	117	Augmentation apport en numéraire
04/1999	1 178	180	Augmentation apport en numéraire
03/2000		48	Transformation capital en Euro
11/2000	16 921	2 589	Augmentation apport en numéraire
06/2002	15 393	2 355	Augmentation apport en numéraire
01/2004	38 559	5 900	Augmentation apport fusion OUEST DEVELOPPEMENT
12/2004	20 975	3 209	Augmentation apport en numéraire
12/2005	180	28	Augmentation apport en numéraire
06/2007		13 768	Incorporation prime émission et fusion
06/2007	1 609 254		Division de la valeur nominale par dix et remplacer par autant d'actions
06/2007	447 015	10 281	Augmentation apport en numéraire
06/2008	625 821	14 394	Augmentation apport en numéraire
06/2009	584 998	13 455	Augmentation apport en numéraire
04/2011	421 230	9 688	Augmentation apport en numéraire
09/2013	348 028	8 005	Augmentation en numéraire ; 25% appelé en 2013 et 75% appelé en 2015
10/2016	354 484	8 154	Augmentation en numéraire ; 25% appelé en 2016 *
	4 569 636	105 102	

* : montant du capital souscrit non appelé (= 75%) : 6 114,849 k€

4.2 Variation des capitaux propres

	Montant 31-déc-18	Augmentation	Diminution	Montant 31-déc-19
Capital social	105 102			105 102
Prime d'émission	44 003			44 003
Prime de fusion	90			90
Réserve légale	4 383	1 581		5 964
Autres réserves	28			28
Report à nouveau	16 937	12 903		29 840
Bénéfice de l'exercice	31 630	23 369	31 630	23 369
	202 172	37 853	31 630	208 395

4.3 Affectation du résultat de l'exercice

	Exercice clos 31-déc-19 Projet affectation	Exercice clos 31-déc-18
Résultats de l'exercice	23 369	31 630
Report à nouv. ex.préc.	29 840	16 937
TOTAL A AFFECTER	53 209	48 567
- Réserve légale	1 168	1 582
- Report à nouveau		29 840
- Autres réserves	36 054	
- Distribution	15 987	17 146
TOTAL AFFECTE	53 209	48 567

NOTE 5 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES / CREANCES DOUTEUSES

En 2017, Ouest Croissance a constaté un encours douteux de 152 K€ et provisionné à hauteur de 100% de l'encours concernant la société Alu Finance.

Suite aux remboursements partiels intervenus au cours des exercices 2018 et 2019, cet encours douteux a été ramené à 58 k€.

Egalement sur l'exercice 2018, Ouest Croissance a provisionné la somme de 502 587 EUR, en lien avec la sortie du portefeuille de la participation « HOLDING STRP ». En effet, Ouest Croissance aurait pu être appelé lors de la mise en jeu de Garantie d'Actif et de Passif accordée dans le cadre de la cession de actions « HOLDING STRP ». Cette somme a été reprise partiellement au cours de l'exercice 2019 ramenant le montant provisionné à 335 058 EUR.

NOTE 6 DETTES

6.1 Emprunts et dettes financières diverses

	31/12/2019	31/12/2018
Comptes courants et intérêts courus	8 770	8 682
Concours Bancaires Courants et intérêts	0	0
Intérêts bancaires sur concours bancaires courants	0	0
	8 770	8 682

6.2 Dettes d'exploitation

	31/12/2019	31/12/2018
<u>Fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>2 004</u>	<u>2 190</u>
Mandats OCG	1 563	1 430
Honoraires CAC	17	15
Reversement & Commission BPI	424	745
Frais divers	0	0
<u>Dettes diverses</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>Dettes sociales et fiscales</u>	<u>0</u>	<u>456</u>
Autres dettes fiscales	0	456
Dettes sociales	0	0
<u>Etat - TVA à payer</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<u>Créditeurs divers</u>	<u>0</u>	<u>4 089</u>
Sousc. actions REMA YOU	0	1 872
Sousc. actions HOLDING LRPH	0	1
Sousc. actions HOLUS	0	716
Sousc. obligations HOLUS	0	1 500
	2 004	6 735

L'ensemble des dettes est à moins d'un an.

NOTE 7 COMPTE DE RESULTAT

7.1 Les produits d'exploitation

Il s'agit du résultat de la gestion du portefeuille :

- résultats liés aux revenus (dividendes, intérêts et PNC sur les titres de participation, les TIAP et les C/C)
- résultats liés aux mouvements (plus ou moins-values nettes sur cessions de titres)
- résultat lié à la dépréciation des titres (dotations et reprises de provisions nettes des appels/restitutions BPI)

7.2 Les produits de trésorerie

Il s'agit du résultat lié à la gestion de la trésorerie excédentaire :

- résultats liés aux revenus (intérêts sur les VMP)
- résultats liés aux mouvements (plus ou moins-values nettes de cessions de VMP)

7.3 Les coûts de fonctionnement

Il s'agit principalement de la commission de gestion due à Ouest Croissance Gestion au titre du mandat de gestion.

7.4 Les opérations hors exploitation courante

Sont comptabilisés, dans cette rubrique, les mouvements liés aux radiations de portefeuille ainsi que les provisions pour risques et charges non relatives au portefeuille.

7.5 Impôt sur les sociétés

La SCR bénéficie d'une exonération totale d'impôt sur les sociétés dans les conditions résumées ci-dessous, pour les exercices clos à compter du 1^{er} janvier 2003 :

Conditions d'exonération :

- > La SCR doit avoir pour unique objet la gestion d'un portefeuille de titres
- > La situation nette comptable de la SCR est représentée de façon constante à concurrence de 50% au moins, de parts, d'actions, de titres participatifs, d'obligations convertibles dont les titres ne sont pas admis à la négociation sur un marché réglementé.

1er Terme (Situation nette - Titres de portefeuille)

2ème Terme (Titres de portefeuille éligibles)

NOTE 8 AUTRES INFORMATIONS**8.1 Informations sur les entreprises liées et parties liées**Ouest Croissance Gestion :

La SCR détient 7,51% du capital de Ouest Croissance Gestion, société mandatée pour la gestion du portefeuille ainsi que pour les opérations comptables, fiscales et de gestion administrative courante de la SCR.

Portefeuille :

Sur les 108 sociétés composant le portefeuille au 31/12/2019, Ouest Croissance détient une influence notable dans 16 participations (valeur brute > 1% du capital de Ouest Croissance et 20% à 50% du capital détenu par Ouest Croissance).

Les Banques Populaires :

Le capital social de Ouest Croissance est détenu principalement par 3 Banques Populaires régionales :

- Banque Populaire Grand Ouest : 2 741 891 actions - 60,00%
- Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique : 1 028 168 actions - 22,50%
- Banque Populaire Val de France : 752 075 actions - 16,46%

8.2 Effectif & frais de personnel

Un mandat de gestion a été signé le 30 juin 2010 entre Ouest Croissance et Ouest Croissance Gestion ; cette dernière met à la disposition de Ouest Croissance les ressources humaines nécessaires à la fourniture de conseils, au suivi du portefeuille de participations et à la gestion administrative.

8.3 Engagement hors bilan

Ouest Croissance pourrait être appelé lors de la mise en jeu de Garantie d'Actif et de Passif conclue à l'occasion de cessions de titres.

Ci-après la liste des GAP et comptes séquestres dans lesquels Ouest Croissance est engagée au 31 décembre 2019 :

Société	Date de cession	Date d'échéance	Montant	Commentaire
FIN. LEGOUPIL	18/10/2018	non connue	87 k€	Il ne s'agit pas d'une GAP classique mais d'un compte séquestre
HOLDING STRP	13/12/2018	13/03/2020	867 k€	Il s'agit d'une GAP provisionnée à hauteur de 335 K€
BAZI TECHONLOG	09/04/2019	courant 2020	19 k€	Il ne s'agit pas d'une GAP classique mais d'un compte séquestre
INVESTO LACAU	18/04/2019	18/04/2022	718 k€	Il ne s'agit pas d'une GAP classique mais d'un compte séquestre
FCPR THERMO IN'	14/05/2019	31/12/2022	35 k€	Il ne s'agit pas d'une GAP classique mais d'un compte séquestre
			1 726 k€	

Par ailleurs, au 31/12/2019, Ouest Croissance détient des BSA dans 4 de ses participations :

Société	nature titres	Qté courante	Date d'entrée	Montant investi en cours	Date de fin d'exercice des BSA
EMERGENCE	BSA	512 710	05/04/2018	-	sans limitation de durée
LHYFE	BSA Ratchet L	11 671	16/10/2019		16/10/2022
VIRGO 2007 BI	BSA	600 000	05/04/2017	-	sans limitation de durée (mais conditions d'exercice spécifique si exercice avant le 31/03/2024)
QOWISIO	BSA	58 099	29/06/2018	580,99 €	29/06/2023

8.4 Evènement survenu après la clôture de l'exercice : « covid-19 »

L'épidémie de pneumonie virale du COVID 19, qui s'étend notamment à l'Europe à partir de la Chine depuis janvier 2020 mais dont on ignore encore l'ampleur et la durée, fait peser un risque de retournement sévère. En particulier, les restrictions à la mobilité dans les zones touchées, l'impact manifeste sur les chaînes de valeur de l'interruption économique prolongée dans les zones impactées et la diffusion de la crise sanitaire au secteur des services (recettes touristiques, transport aérien, ventes locales...) devraient se traduire par un affaissement de la conjoncture au moins au premier semestre 2020. Il s'agit d'un événement postérieur à la clôture n'ayant pas eu d'impact sur les comptes au 31 décembre 2019 et qui pourrait avoir d'une manière générale des impacts significatifs en 2020. En ce qui concerne les participations suivies par la SCR, le front office est en contacts réguliers et celles-ci ont mis en place les démarches consistant à bénéficier de tout ou parties des mesures d'accompagnements annoncées par le gouvernement.

OUEST CROISSANCE

S.A.S. au capital de 105.101.628 €

Siège social: 3 Impasse Claude Nougaro - ZAC Ar Mor Plaza – Bâtiment D – Entrée D2

44800 SAINT HERBLAIN

342 048 022 R.C.S. NANTES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 4 JUIN 2020

PROPOSITION et RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du Président, l'Assemblée Générale décide de procéder à l'affectation du résultat suivante :

-Résultat de l'exercice	23.368.591,37 €
-Report à nouveau antérieur	29.840.338,57 €

TOTAL A AFFECTER	53.208.929,94 €
-Réserve légale 5 % de 23.368.591,37 €	1.168.429,57 €
-Dividendes actions de préférence B, provenant du secteur exonéré	1.369.916,41 €
-Dividendes actions ordinaires A, provenant du secteur exonéré	14.617.075,20 €
-Autres réserves	36.053.508,76 €

TOTAL AFFECTE	53.208.929,94 €

La mise en paiement du dividende interviendra le 30 juin 2020 au plus tard.

En application de l'article 158-3 3° du Code Général des impôts relatif aux distributions des Sociétés de Capital Risque, le dividende n'ouvre pas droit à la réfaction de 40 %. Toutefois, les sociétés de capital-risque peuvent transférer à leurs actionnaires le bénéfice de la réfaction à concurrence du coupon représentatif de la redistribution des produits ouvrant droit.

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujetti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30 %, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts.

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158- 3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
N-1 31/12/2018			17.145.994 €	
N-2 31/12/2017			3.974.017 €	
N-3 31/12/2016			18.544.515 € *	

** Une Assemblée Générale Ordinaire réunie Extraordinairement a décidé en décembre 2017, le versement d'un dividende exceptionnel prélevé sur le compte « report à nouveau » d'un montant de 8.773.701.20 €. Ce dividende a été versé en compte courant d'associés proportionnellement à leur détention dans le capital social.*

ADOPTION

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 4 JUIN 2020.





KPMG Audit
7 boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes Cedex 3
France

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 03
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 13
Site internet : www.kpmg.fr

Ouest Croissance S.A.S.
**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur
les conventions réglementées**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31
décembre 2019
Ouest Croissance S.A.S.
3, impasse Claude Nougaro - Bâtiment D - Entrée D2 - ZAC Ar Mor Plaza -
44800 Saint Herblain
Ce rapport contient 3 pages
Référence : FN-202-26

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siege social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
7 boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes Cedex 3
France

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 03
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 13
Site internet : www.kpmg.fr

Ouest Croissance S.A.S.

Siège social : 3, impasse Claude Nougaro - Bâtiment D - Entrée D2 - ZAC Ar Mor Plaza - 44800 Saint Herblain
Capital social : € 105 101 628

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société Ouest Croissance S.A.S.,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article 19 des statuts, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées au cours d'exercices antérieurs par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.



CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conformément aux dispositions statutaires de votre société, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Mandat de gestion exclusif Ouest Croissance Gestion S.A.S.

- **Personnes concernées :**

Banque Populaire Grand Ouest, Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, Banque Populaire Val de France.

- **Nature et objet :**

Votre président a confié à la société Ouest Croissance Gestion S.A.S., en date du 30 juin 2010, un mandat de gestion exclusif assorti de prestations de services administratives.

En vertu de cet accord, la rémunération versée par votre société à la société Ouest Croissance Gestion S.A.S. demeure identique au précédent mandat de gestion et s'élève à 1% hors taxes du montant des capitaux propres de votre société au dernier jour du semestre précédant le semestre écoulé jusqu'à 50 millions d'euros. Au-delà de 50 millions d'euros de capitaux propres, le pourcentage de calcul de la rémunération semestrielle est ramené à 0,75% hors taxes du montant des capitaux propres calculé au dernier jour du semestre précédent.

- **Modalités :**

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la charge comptabilisée par Ouest Croissance S.A.S. à ce titre est de 3 158 349,02 euros HT.

Nantes, le 20 mai 2020

KPMG Audit
~~Département de~~ KPMG S.A.

Franck Noël
Associé

OUEST CROISSANCE

S.A.S au capital de 105 101 628 Euros

Siège social: 3 Impasse Claude Nougaro – Bâtiment D – Entrée D 2

ZAC Ar Mor Plaza 44800 SAINT HERBLAIN

342 048 022 R.C.S. NANTES



Services des comptes annuels
du Tribunal de commerce
2 Bis, Quai François Mitterrand
BP 86209
44202 NANTES CEDEX 2

Le 2 juillet 2020.

Madame, Monsieur,

En application de l'article L. 232-22 du Code de commerce, du décret 2012-928 du 31/07/2012 et de l'Avis du CCRCS du 21/06/2012, nous avons l'honneur de vous déposer pour être annexés à notre R.C.S. NANTES n° 443 464 888, en un exemplaire :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat),
- le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- la proposition et la résolution d'affectation du résultat votée,

de l'exercice clos le 31 décembre 2019 par notre Société, et qui viennent d'être approuvés par l'assemblée générale annuelle du 4 juin 2020.

Vous voudrez bien procéder à la publicité prévue à l'article susvisé.

Dans l'attente du certificat correspondant dont les frais sont joints à la présente par chèque d'un montant de 45,80 €.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a smaller circle and a dot.